



BULLETIN EUROPEEN DU MONITEUR

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES ASSOCIES

Pologne

Vinci en force pour l'A1 Strykow-Tuszyn. 17 candidats – dont un consortium emmené par la filiale de la routière française Eurovia (groupe Vinci) – se sont manifestés en réponse à l'appel d'offres pour la réalisation en conception-construction d'un tronçon de 40 km de l'autoroute A1 entre Strykow et Tuszyn (BEM du 3 mai 2010, p.8). Eurovia Polska s'est associée pour l'occasion avec les filiales allemande et tchèque d'Eurovia, le Polonais Warbud, filiale de Vinci Construction, et l'Allemand Bunte. Parmi les autres participants figurent un consortium chinois (Covec/China Railway Tunnel Group), un groupement emmené par l'Allemand Max Bögl, un tandem composé de l'Espagnol Dragados (groupe ACS) et de sa récente acquisition polonaise Pol-Aqua, l'Irlandais SRB Civil Engineering, l'Autrichien Strabag, les Polonais Mostostal Warszawa (groupe Acciona), Polimex Mostostal et Budimex (groupe Ferrovial), le Portugais Mota Engil, le Suédois Skanska, l'Espagnol FCC et l'Italien Astaldi. Les candidats devront remettre des propositions chiffrées – le prix est l'unique critère de choix – en octobre prochain. Les travaux doivent durer 32 mois.

RUBRIQUES

EN DIRECT DE BRUXELLES	2
LES MARCHÉS	5
A noter	6
PROJETS ET CONTRATS	9
LES ENTREPRISES	11
A suivre	12
Carnet	13
AGENDA	14
DOCUMENT SPÉCIAL	15
RTE-T : consultation publique	

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

"L'efficacité énergétique est au cœur des missions des ingénieristes". L'Association européenne des ingénieristes (EFCA) a tenu son assemblée générale à Rome les 27 et 28 mai. Le BEM y a interrogé son président, Panos Panagopoulos – *page 3*

Innovation : les priorités du Forum international des transports. "Les transports sont un facilitateur de la croissance économique", estime dans un communiqué final le forum, qui s'est déroulé les 27-28 mai à Leipzig – *page 4*

Luxembourg : le concours pour la gare du Kirchberg maintenu. Le report du raccordement ferroviaire du Kirchberg pour cause de restrictions budgétaires n'induit pas la suspension du concours d'architecture lancé en 2009 – *page 5*

Grande-Bretagne : coupes budgétaires en vue pour Crossrail. Le nouveau gouvernement veut réaliser 5 à 6 milliards d'€ d'économie sur le projet de RER londonien, soit près d'un tiers du budget total – *page 7*

Ligne D du Métro de Rome : Aveni ! Contrairement à ce qu'avait un temps annoncé la mairie, la procédure d'appel d'offres se poursuit, mais les 2 candidats – Impregilo et Salini-Todini – devront améliorer leur proposition – *page 8*

Tournai : une ancienne imprimerie à reconvertir. Un promoteur du Nord Pas-de Calais, "Édifices de France", vient de déposer une demande de certificat d'urbanisme auprès de la ville belge pour transformer le site en un vaste complexe immobilier de 140 logements – *page 9*

Liège : Ricciotti probable lauréat pour le musée d'art moderne. Selon "Le Soir", l'architecte français va être chargé de la transformation du Musée d'art moderne et contemporain en Centre international d'art et de culture – *page 10*

Russie : Mostotrest en bourse. L'entreprise russe spécialisée dans les ponts et routes, partenaire de Vinci dans le contrat de concession-construction de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg, veut récolter 500 millions de \$ – *page 11*

Négoce : Travis Perkins sur le point d'acheter BSS. Le négociant britannique en produits pour le bâtiment a lancé une offre sur son rival en vue de donner naissance au plus grand groupe britannique de distribution de produits de chauffage et de plomberie – *page 13*

Energie : Iberdrola accuse ACS de profiter de lui. Le groupe énergétique espagnol vient de dénoncer une présentation frauduleuse des résultats de son premier actionnaire, qui est aussi le major du BTP du pays – *page 13*

Consultation sur la future politique du Réseau Transeuropéen de Transport. La Commission européenne a présenté, le 4 mai dernier, un document explicitant une méthodologie de planification pour le futur RTE-T. Le BEM reproduit ici l'intégralité du texte de cette consultation – *page 15*

CONCESSIONS : CONSULTATION PUBLIQUE. La Commission européenne a lancé une consultation publique sur les concessions de services auprès des parties intéressées. Objectif : alimenter la réflexion lancée il y a trois ans sur l'opportunité de légiférer au niveau européen sur le sujet. La Commission questionne notamment sur le niveau d'information requis par la législation des États membres en matière d'attribution des concessions de services et sur l'impact d'une concurrence accrue dans le domaine en matière de qualité et de prix de service. A ce jour, les concessions de travaux sont encadrées par les directives "Marchés publics" adoptées en 2004, mais pas les concessions de services. Parmi les secteurs d'activités concernés, notons le traitement de l'eau et des déchets, l'énergie et surtout les transports. Les réponses doivent être adressées à la Commission avant le 9 juillet prochain.

Voir http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/public_concession_contracts_en.htm

Commentaire. Le Parlement européen a adopté fin mai un avis d'initiative dans lequel il n'estime pas nécessaire, pour l'instant, de légiférer dans le domaine des concessions

DES FONDS EUROPÉENS PLUS ACCESSIBLES. La Commission européenne a adopté, le 28 mai, une proposition de révision du règlement financier de l'Union européenne pour alléger les formalités administratives d'accès aux fonds européens au bénéfice des entreprises, PME ou chercheurs. L'objectif est de stimuler l'innovation et la croissance. Plusieurs mesures sont envisagées : archivage des informations une fois un premier dossier présenté, suppression de l'obligation d'ouvrir un compte en banque spécifique pour recevoir les fonds européens, relèvement du plafond de 25 à 50 000 € en dessous duquel les subventions sont soumises à des procédures administratives simplifiées, recours aux paiements forfaitaires... Parallèlement, le texte insiste sur la nécessité de responsabiliser les États membres sur la gestion des fonds européens.

Commentaire. Par ailleurs, sur recommandation de la Cour des comptes, du Conseil et du Parlement, la Commission européenne propose d'introduire de nouveaux repères pour le contrôle des fonds européens versés pour la recherche, l'énergie, le transport. Elle table désormais sur un risque tolérable d'erreurs de 2 à 5 % pour définir l'intensité des contrôles dans ces secteurs. Jusqu'ici, l'acceptation d'un risque d'erreur justifié n'avait jamais été explicitée.

SMALL BUSINESS ACT : L'UEAPME DÉÇUE. L'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME) a présenté le 31 mai à Madrid, lors de la conférence de clôture de la semaine européenne des PME, la deuxième version de son analyse annuelle de la mise en œuvre aux niveaux européen et national des mesures prévues par le Small Business Act (SBA). Deux ans après son adoption par la Commission européenne, la mise en œuvre de ce plan d'action européen visant à stimuler le potentiel de croissance et d'emploi des PME, l'UEAPME se dit déçue. "Les États membres ont généralement échoué à produire des résultats jusqu'à présent, plusieurs dossiers concrets étant en attente ou inappliqués en raison d'un faible engagement des gouvernements nationaux", déclare-t-elle. Deux initiatives législatives sur sept lancées au niveau européen ont été adoptées : l'extension de la facilité de la BEI pour l'octroi de prêts aux PME et la révision des taux réduits de TVA applicable aux services à forte intensité de main-d'œuvre. Deux autres propositions (statut de société privée européenne et révision de la directive "retards de paiement") sont bloquées au Conseil. Enfin, trois mesures (participation facilitée des PME aux marchés publics, dérogations aux règles sur les aides d'État et la mise en place d'un Erasmus pour les jeunes entrepreneurs) doivent encore être mises en œuvre.

DIRECTIVE "SERVICES" : PEU DE PROGRÈS. 7 États sur 27 n'ont pas encore – ou pas complètement – transposé la directive services (la date limite était fixée au 28 décembre 2009) : Autriche, Chypre, Luxembourg, Irlande, Portugal, Allemagne, France. Lors du conseil des ministres européens de l'Industrie du 25 mai, la Commission européenne a en effet fait un point sur la mise en œuvre de ce texte. Elle a aussi noté qu'il n'existe pas encore de guichets uniques en Grèce, Italie, Roumanie, Slovaquie et Slovaquie. Un processus d'évaluation mutuelle a été engagé début 2010 pour recenser les meilleures pratiques dans le domaine et améliorer le dialogue entre États. La Commission en fera rapport avant fin décembre.

Commentaire. "Malgré des progrès réalisés ces derniers mois dans plusieurs domaines et États membres, les priorités clés identifiées dans l'évaluation précédente demeurent largement valables", indique la Commission européenne.

"L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EST AU CŒUR DES MISSIONS DES INGÉNIEURISTES"

Un entretien avec Panos Panagopoulos, président d'EFCA

L'Association européenne des ingénieristes EFCA (European Federation of engineering consultancy associations) a tenu son assemblée générale à Rome les 27 et 28 mai. Le BEM y a interrogé son président, Panos Panagopoulos.

Le Parlement vient d'estimer dans un avis qu'il n'est pas utile de légiférer à nouveau sur les marchés publics et concessions. Qu'en pensez-vous ?

Il s'agit d'un avis d'initiative. Cela ne présume pas de la position de la Commission européenne, qui propose les textes et se prononcera sur ce sujet en 2011. Nous formulerons notre position cet automne. Nous allons tout d'abord déterminer quels sont, à nos yeux, les principaux objectifs de toute réglementation européenne en la matière. A notre sens, il faudrait que la "value for money" procède d'avantage d'une vision globale du coût de l'ouvrage dans sa durée de vie. Nous attachons aussi beaucoup d'importance à ce que les conditions de concurrence soient loyales et transparentes et nous pouvons contribuer à l'ouverture des marchés, dans la mesure où une mission d'ingénierie débouche automatiquement sur des appels d'offres de travaux et d'équipements. Nous insistons enfin sur la nécessité d'avoir une réglementation flexible. C'est le client qui détermine le champ d'intervention de l'ingénieur. Nous plaçons pour que ce champ, à l'instar de ce qui est expérimenté aux Etats-Unis ou en Australie, puisse être modifié en cours d'exécution et que le consultant comme le contractant soient impliqués le plus en amont possible dans la définition du projet.

Il existe pourtant de nouvelles formes de contrats en Europe dans les marchés publics, comme les PPP ou le dialogue compétitif

Oui, mais ces contrats comportent de nombreuses rigidités. Et la connexion entre le travail des ingénieristes et des contractants ne se fait pas toujours très bien. Pourtant, les attentes des clients changent et nous devons nous adapter, en faisant des offres globales par exemple, en adaptant les règles de l'art, en innovant... Certes, cela peut engendrer des risques mais aussi des profits nouveaux. La question, c'est aussi de savoir si ces nouveaux modèles contractuels donneront naissance à de nouveaux business modèles. Je note par ailleurs qu'EFCA prépare un guide en vue d'aider ses membres à utiliser des contrats intégrés de type conception-construction.

La Directive services participe-t-elle au développement du secteur de l'ingénierie professionnelle ?

Pour l'instant, la mise en œuvre de cette directive se fait progressivement (voir en p.2 de ce n°). Nous ne voyons pas encore véritablement ses effets. C'est une première étape qui, nous l'espérons, favorisera la mobilité et le développement des échanges. Car les marchés étrangers sont porteurs, et pas seulement pour les grandes entreprises. Notre préoccupation première restant que notre client ait une bonne qualité de travail rendu, nous observons de près les questions soulevées par son application, comme par exemple la question de la responsabilité et donc des assurances, obligatoires ou pas.

L'aide financière extérieure de l'Union européenne est importante pour votre secteur. Est-elle véritablement abordable pour toutes les entreprises ?

Pas toujours. C'est pourquoi nous venons de réaliser un guide pratique sur l'accès aux projets financés par l'Union pour aider les entreprises les plus novices en la matière. Nous avons en outre engagé un dialogue plus direct avec les institutions européennes pour leur montrer les capacités et le savoir-faire de notre industrie.

Le Parlement vient d'adopter la nouvelle directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments. Etes-vous satisfait ?

C'est un pas important dans la bonne direction car l'efficacité énergétique est vraiment au cœur de nos missions aujourd'hui. En effet, l'ingénieur a un rôle déterminant dans les coûts de construction, la qualité et la maintenance de l'ouvrage. Nous plaçons donc pour que lui soient donnés les moyens d'approfondir la réflexion afin d'améliorer la qualité de l'ouvrage et réduire ainsi ses coûts de fonctionnement, dans une vision globale sur toute sa durée de vie. Notre métier est un métier d'innovation qui peut apporter beaucoup à l'économie globale d'un projet. Rapportés au coût total d'un ouvrage sur sa durée de vie, la

question de ses honoraires devient donc négligeable. Mais l'ingénieur établit des alternatives dont il débat avec son client et met en œuvre la solution retenue.

Vous avez rejoint l'initiative "SB Alliance". Qu'en attendez-vous ?

Il s'agit pour EFCA de s'associer à une initiative réunissant le secteur public et le secteur privé (25 pays) pour développer une méthodologie de mesure simple, à l'échelle européenne, permettant de comparer la performance et la durabilité. L'objectif étant de parvenir à l'affichage d'une étiquette certifiée par un organisme indépendant qui indique cette performance. De plus, au sein d'EFCA, nous venons de créer un comité "Développement durable".

Où en sont vos relations avec Fidic, la fédération mondiale de l'ingénierie ?

Nous avons signé le 27 mai un accord historique clarifiant nos champs de représentation et reconnaissant à EFCA la responsabilité de représenter les intérêts de l'ingénierie européenne et de les défendre auprès de l'Union européenne. L'action vis-à-vis de la BERD sera gérée conjointement. Plusieurs thèmes de travail en commun ont par ailleurs été identifiés : l'organisation d'un séminaire sur l'innovation à New Delhi en septembre, la mise au point d'un bilan du secteur et le développement durable.

EFCA : un congrès énergétique

"Le changement climatique et le nouveau "mix" énergétique en Europe : un défi pour l'ingénierie", tel était le thème du congrès de l'EFCA. Eberhard Rhein, de l'European Policy Center, a eu l'occasion d'analyser les difficultés pour parvenir à une économie neutre en carbone (40 ans, selon lui). Le principal défi réside toutefois dans l'électricité, juge-t-il, car la demande ne cesse d'augmenter. Hannes Posch, CEO de la société autrichienne Clean Energy Solutions, juge que "le nucléaire n'est qu'une solution de transition". "Mais tant qu'il y aura du pétrole, ajoute-t-il, ce sera difficile de changer la donne". Les sources renouvelables, centralisées ou non, ne suffiront pas. C'est un vrai défi pour l'industrie. Aussi est-il essentiel de travailler sur les économies et l'efficacité, notamment pour le bâti. "C'est là que le potentiel est le plus important", estime Roger Hitchin, directeur au BRE qui précise que "de nombreuses solutions d'efficacité énergétique sont désormais bien connues et disponibles". Vittorio Folla, vice-président de Techint, estime que le développement des problématiques liées à l'énergie est une formidable opportunité pour l'ingénierie, qui doit profiter de l'avance que l'Europe a capitalisée. Pour Bernard Gilliot, président de l'Association belge des ingénieurs conseils (ORI) et vice-président de Tractebel Engineering, "l'énergie fait désormais partie des deux ou trois grandes activités des groupes d'ingénierie européens". Avec un effet de taille assez logique pour qui regarde au-delà de ses frontières. "Dans cette perspective, la consolidation du secteur va se poursuivre", anticipe Alain Bentéjac, président de Syntec Ingénierie. A l'image de ce qui se passe en France, par exemple avec le mariage récent de Coteba, qu'il dirige, et de Sogreah (BEM du 3 mai, p.11). Pour l'Italien Braccio Oddi Baglioni, président d'Oice, "le maintien de nos positions à l'international est essentiel". Pour beaucoup, le défi n'est pas seulement technologique mais aussi dans la recherche d'efficacité, dans les méthodes.

L'ingénierie en Europe : 1 million de salariés et 26 milliards d'€ de CA annuel